

Bris D'égalité (FQBG)

S'il subsiste une égalité au classement après avoir accordé deux points par victoire et un point par partie nulle, la procédure suivante sera suivie afin de briser l'égalité :

À noter, dans le cas d'une triple égalité ou plus, lorsqu'une ou plusieurs équipes sort (ent) du lot, le bris d'égalité recommence au point 1 pour les équipes restantes.

1. L'équipe ayant accumulé le plus de points, en considérant le(s) match(s) disputés entre les équipes à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement. (Applicable si toutes les équipes à égalité ont joué une contre l'autre)
2. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le plus grand nombre de victoire(s), en considérant les matchs disputés contre des équipes communes, obtiendra la position la plus élevée au classement.
3. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le plus grand nombre de victoire(s), en considérant la totalité des matchs disputés de chaque équipe à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement.
4. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant la plus forte différence entre les buts pour et contre, en considérant les matchs disputés entre les équipes à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement. (Applicable si toutes les équipes à égalité ont joué une contre l'autre)
5. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant accumulé le plus de points, en considérant les matchs disputés contre des équipes communes, obtiendra la position la plus élevée au classement.
6. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant la plus forte différence entre les buts pour et contre, en considérant les matchs disputés contre des équipes communes, obtiendra la position la plus élevée au classement.
7. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant la plus forte différence entre les buts pour et contre, en considérant la totalité des matchs disputés de chaque équipe à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement.
8. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts (buts pour), en considérant les matchs disputés entre les équipes à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement. (Applicable si toutes les équipes à égalité ont joué une contre l'autre)
9. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts (buts pour), en considérant les matchs disputés contre des équipes communes, obtiendra la position la plus élevée au classement.
10. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant marqué le plus de buts (buts pour), en considérant la totalité des matchs disputés de chaque équipe à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement.
11. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant inscrit le but le plus rapide, en considérant le(s) match(s) disputés entre les équipes à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement. (Applicable si toutes les équipes à égalité ont joué une contre l'autre)
12. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant inscrit le but le plus rapide, en considérant les matchs disputés contre des équipes communes, obtiendra la position la plus élevée au classement.
13. Si l'égalité persiste, l'équipe ayant inscrit le but le plus rapide, en considérant la totalité des matchs disputés de chaque équipe à égalité, obtiendra la position la plus élevée au classement.
14. Supplémentaire, à déterminer selon le comité en charge de l'événement.